LE JOURNAL
DU PETR DU PAYS DE LANGRES

N°2026-03

L' ÉDITO DU PRÉSIDENT

Le Pays de Langres, un territoire qui construit son avenir

Le Pays de Langres était bien représenté au **Congrès national des territoires de projet à Châteauroux, les 24 et 25 septembre derniers**. Cette présence témoigne surtout de notre volonté de faire entendre la voix de notre territoire et de continuer à échanger avec celles et ceux qui, partout en France, **œuvrent au développement local à partir d'un projet de territoire partagé**. Le PETR du Pays de Langres s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il repose sur une volonté commune des trois communautés de communes : **Grand Langres, Savoir-Faire et Auberive, Vingeanne et Montsaugeonnais**. Elle traduit une conviction : **nous sommes plus forts lorsque nous travaillons ensemble**.

Le Pays permet de disposer d'une capacité d'action à une échelle suffisamment large pour accompagner les dynamiques locales. Car ce sont bien les élus, les associations, les entreprises, les habitants, les acteurs publics et privés qui, chaque jour, font vivre leur territoire. C'est aussi cette **émulation positive** que nous devons entretenir.

Notre responsabilité collective est de donner de l'enthousiasme et la possibilité de se projeter. C'est tout le sens du travail actuellement engagé pour élaborer le nouveau **Projet de territoire du Pays de Langres CAP 2040*** : une forme de boussole pour permettre à chacun de mieux comprendre où nous voulons aller ensemble et pourquoi nous faisons les choses, dans différents domaines comme l'alimentation (structurer des filières courtes), la mobilité (engager le plan vélo), la santé (mener le contrat local de santé), le tourisme, etc.

Des rendez-vous sont pris, d'autres sont à venir, pour avancer dans les différentes étapes de l'élaboration de ce projet de territoire. **CAP 2040, c'est une invitation à regarder loin, à faire ensemble et à construire dès aujourd'hui l'avenir de notre Pays de Langres.**



Dominique Thiebaud
Président



M. Eric Darbot
1er Vice-président



M. Rémi Blot
2ème Vice-président



M. Mathieu Prévot
3ème Vice-président

Le Conseil de développement est invité à donner son avis

Le PETR du Pays de Langres a saisi son Conseil de développement, organe de participation des citoyens et acteurs de la société civile. La question posée est la suivante : quels sont les enjeux à prendre en compte pour les 10 ans à venir au regard ces trois questionnements d'entrée :

1. **Comment mieux prendre en compte des défis des transitions : interrelations entre un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable ?**
2. **Comment bien vivre ensemble : à tous les âges de la vie ?**
3. **Déclin démographique : comment rendre attractif le territoire ?**

À travers cette démarche, le PETR souhaite **associer la société civile à la construction d'une vision partagée de l'avenir du Pays de Langres.**

Pour rejoindre le CDT du Pays de Langres ou en savoir plus :
contact mail : cdtpaysdelangres@gmail.com / page Facebook : ici

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
PAYS DE LANGRES

POUR MIEUX COMPRENDRE A QUOI SERT LE PETR DU PAYS DE LANGRES :
PRÉSENTATION ICI

**L'élaboration du Projet de territoire du Pays de Langres CAP 2040 est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre des fonds européens LEADER.*

LES ACTUALITÉS

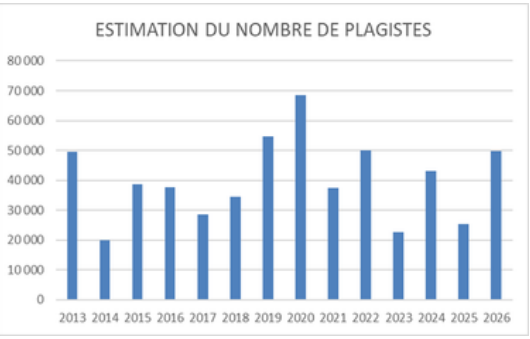
TOURISME

LACS

BILAN ESTIVAL DES 3 PLAGES SURVEILLÉES DU PAYS DE LANGRES

Si la fréquentation globale des plages sur juillet et août a doublé par rapport à 2025 pour s'approcher des 50 000 baigneurs, faisant de 2026 le quatrième meilleur millésime depuis 2013, cette bonne tendance globale masque des disparités entre les plages.

Années	TOTAL
2020	68 505
2019	54 832
2022	49 933
2026	49 735
2013	49 559
2024	43 064
2015	38 572
2016	37 648
2021	37 375
2018	34 446
2017	28 514
2025	25 458
2023	22 647
2014	20 064



Cet été, la canicule et la sécheresse ont fortement impacté les masses d'eau de **la Vingeanne et de Charmes**. Bien qu'aucune fermeture de baignade n'ait été décrétée, des alertes liées à la présence de cyanobactéries ont généré des épisodes “anxiogènes” pour les usagers sur ces deux plages, qui paient un déficit d’image et d’attractivité liés aux déficiences chroniques de quantité et de qualité d’eau. **Le lac de la Liez** s'impose comme le moteur de la saison avec 45 846 plagistes au total, soit une hausse de 66 % par rapport à 2025. Avec une moyenne de 705 personnes par jour, cette plage bénéficie mécaniquement du report des visiteurs fuyant les problèmes d'eau de Charmes et de la Vingeanne.

Lac	Juillet	Août	Total	Évolution / 2025	Fréquentation moyenne / jour
Vingeanne	1 033	1 081	2 114	15%	36
Liez	19 083	26 763	45 846	66%	705
Charmes	1 044	631	1 775	-4%	31

Il apparaît clairement que depuis 2019, **la variabilité météorologique ainsi que les conditions hydrologiques et/ou bactériologiques** dictent directement le niveau de fréquentation des plages. En période de fortes chaleurs, nos plages demeurent des vecteurs de loisirs et de rafraîchissement pour la population et les touristes. On voit bien que les conditions météorologiques récentes mettent ces infrastructures de loisirs à l'épreuve. et le bilan de cette année soulève d'ailleurs un point d'aménagement concret pour l'avenir : l'importance de l'ombrage naturel. Les plagistes n'ayant pas l'habitude de se munir de parasols, la présence d'arbres s'avère être une condition favorisante pour l'accueil et le confort des usagers sur les plages et ses abords.

PAYS D’ART ET D’HISTOIRE

LE PAYS DE LANGRES EN 1900

UNE ACTION SUR MESURE POUR VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL

À la suite de l'appel à projets lancé à la fin de l'année 2025, trois nouvelles communes, **Aujeurres**, **Champsevraine** et **Vicq**, ont rejoint l'aventure aux côtés de **Coiffy-le-Bas**, **Courcelles-en-Montagne**, **Val d'Esnoms**, **Villegusien-le-Lac** et **Saints-Geosmes**. Au total, treize villages répartis sur ces communes ont bénéficié de cette action d'animation et de valorisation patrimoniale complète :

- un cycle de visites-flash “coups de cœur” : gratuites, sans réservation et d'une durée d'une heure, ces visites au départ des églises ont rythmé tout l'été du 1er juillet au 30 août ;
- une exposition scénographiée en plein air : installée dans l'espace public, chaque exposition a présenté l'identité communale, les spécificités de l'habitat rural et un comparatif photographique entre le début du XXe siècle et aujourd'hui ;
- un support de médiation immersif : un journal fictif retraçant l'enquête de la journaliste (fictive) Louise Dubois en 1908 a permis d'immerger le public dans la mémoire locale.

Cette opération démontre l'intérêt d'une animation décentralisée :

- une appropriation locale réussie : 1 208 visiteurs accueillis, soit une moyenne de 14 personnes par visite ;
- un réseau territorial renforcé : guides agréés, érudits locaux, habitants ouvrant leur porte ou prêtant leurs documents, maires et adjoints facilitant la logistique et la communication ;
- une synergie partenariale : la collaboration avec l'Agence d'attractivité de Haute-Marne a permis d'enrichir le programme à Vicq avec deux éditions de « Vicq en fête » et des dégustations après les visites ;
- une visibilité médiatique : la presse locale a publié 18 articles au cours de la saison.





CULTURE - ASSOCIATIONS

FÊTE DES ASSOCIATIONS DU PAYS DE LANGRES 2026

LES ASSOCIATIONS FONT BOUGER LE TERRITOIRE !

La 17ème Fête des associations du Pays de Langres, organisée en partenariat avec la ville de Langres, a une nouvelle fois mis à l'honneur la richesse et la diversité de la vie associative locale. Sport, culture, loisirs, action sociale… **111 structures, dont 106 associations et 6 services des collectivités locales**, étaient réunies pour présenter leurs activités et échanger avec le public.

Avec **plus de 1 800 visiteurs et 350 bénévoles présents**, cette journée confirme son rôle de rendez-vous incontournable pour les associations et les habitants du territoire. Elle constitue un temps privilégié pour découvrir de nouvelles activités, susciter des rencontres et, pourquoi pas, donner envie de s'engager.

La Fête des associations du Pays de Langres a également été l'occasion de présenter le ***Répertoire 2026-2027 des pratiques culturelles, sportives et activités sociales du Pays de Langres***. Véritable vitrine de la vitalité associative du territoire, cette nouvelle édition **recense 199 structures et 310 activités**. Disponible en version papier et numérique, ce répertoire a pour objectif de faciliter l'accès, des habitants, des nouveaux arrivants et de toutes les personnes souhaitant s'investir dans la vie locale, aux nombreuses activités proposées à proximité.

Les élus du territoire réaffirment leur soutien aux associations et s'engagent à les accompagner, dans la mesure de leurs possibilités, afin de contribuer à la vitalité de la vie locale.





DÉCOUVREZ L'ALBUM PHOTO DE LA FÊTE DES ASSOCIATIONS DU PAYS DE LANGRES ICI !

PLAN CINÉMA

LE CINÉMA PLEIN AIR RASSEMBLE LES HABITANTS

Avec le soutien de la DRAC Grand Est, trois soirées de cinéma en plein air ont été proposées cet été à **Laferté-sur-Amance**, au **Val d'Esnoms** et à **Faverolles**, avec le concours de la Cinéligue. Les habitants ont profité d'une séance sous les étoiles, dans une ambiance conviviale.

En venant au plus près du public, le cinéma a une nouvelle fois permis de créer de beaux moments de rencontre et de partage. Au total, **320 spectateurs** ont répondu présents au cours de ces trois soirées.



Source photo : JHM / à Laferté-sur-Amance

Deux ateliers cinéma ont également été organisés, cette fois-ci par la CinéFabrique, école de cinéma basée à Lyon, à **Faverolles** et à **Langres**. Une douzaine de jeunes ont participé à cette expérience, en passant tour à tour devant et/ou derrière la caméra. De l'écriture au tournage, chacun a ainsi pu découvrir les différentes facettes de la création cinématographique et s'initier aux métiers du cinéma.



PRESTATIONS DE SERVICES

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
UN SERVICE POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA RÉNOVATION DE LEURS BÂTIMENTS

Rénover une mairie, une salle des fêtes, un logement communal ou tout autre bâtiment public peut représenter un projet complexe pour une commune, notamment lorsqu'elle dispose de peu de moyens humains ou de compétences techniques en interne. Pour les accompagner, **un service dédié à la rénovation des bâtiments publics a été mis en place**.

Un technicien spécialisé intervient à chaque étape du projet, du diagnostic initial jusqu'à la réalisation des travaux. Après une analyse du bâtiment, des recommandations sont proposées pour améliorer sa performance énergétique et, si nécessaire, faire évoluer son organisation ou ses usages. L'accompagnement comprend également un chiffrage des travaux, un plan de financement et l'identification des aides financières mobilisables. **Une assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) peut également être proposée pour accompagner la commune dans la conduite du projet.

L'objectif : aider les collectivités à définir leurs besoins, maîtriser leurs coûts et leurs délais, et bénéficier d'une expertise technique adaptée à leur projet.

POUR EN SAVOIR PLUS :
PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DU SERVICE



Rénovation de la salle des fêtes de Rivière les Fosses pour laquelle un diagnostic technique a été réalisé et une AMO est en cours.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ



7 juillet 2026 : inauguration de la nouvelle signalétique d'informations touristiques des lacs du pays de Langres



10 septembre 2026 : visite des élus régionaux, Cédric Gouth, Vice-président en charge du tourisme, François Werner, Vice-président en charge de la transition écologique et Pascale Gaillot Présidente de la Commission Environnement, consacrée aux enjeux touristiques du Pays de Langres



27 août 2026 : rencontre avec Monsieur Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, pour remettre sur la table le sujet Langres-Valmy



2 octobre 2026 : inauguration du Point Triple de Récourt

FOCUS : ALIMENTATION

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DU PAYS DE LANGRES

Animer le PAT est une mission portée par le PETR du Pays de Langres, labellisée par l'État. La stratégie du Pays de Langres d'ici à 2030 fixe trois objectifs :

- AXE 1 : développer un écosystème local favorisant l'augmentation de la production agricole en circuits de proximité,
- AXE 2 : développer des outils de confection de repas favorisant l'approvisionnement des productions locales,
- AXE 3 : engager le Pays de Langres dans des dynamiques de consommation de proximité et de qualité vertueuses pour la santé et l'environnement.

AXE 1
SOUTIEN A LA FILIÈRE VÉGÉTALE BIO DU PAYS DE LANGRES

Le PETR du Pays de Langres porte l'expérimentation d'un service de livraison O'Local en partenariat avec la Régie rurale. Dans ce cadre, la Régie rurale a été accompagnée afin qu'elle soit porteuse d'une animation qui structure la filière végétale bio avec les acteurs en place. Ce projet est reconnu par l'Etat : Pôle territorial de coopération économique.

Afin d'encourager l'installation de maraichers ou d'encourager des agriculteurs à créer un atelier maraîchage sur le Pays de Langres, un document de communication présente tous les outils en place sur le territoire pour les accompagner.

> ***Plaquette d'informations***



AXE 3
ALIMENT'ACTIONS EN PAYS DE LANGRES

Le PETR du Pays de Langres porte Aliment'actions en Pays de Langres, en collaboration avec la Ligue de l'enseignement de Haute-Marne. Grâce au soutien financier de l'Etat, dans le cadre du dispositif ***Mieux manger pour tous***, cinq journées de sensibilisation à l'éducation alimentaire et de montée en compétences ont été organisées entre décembre 2025 et juin 2026. Elles ont réuni les **"référents alimentation" de 17 structures pivots de l'accompagnement** : APAJH, CADA, Croix-Rouge, EPIDE, Familles Rurales de Longeau, Habitat et Humanisme, La Montagne, La Transfo du Plat'Ho, PHILL, Régie Rurale, Secours populaire, UDAF (GEM), Ville de Langres, CCAVM, CCSF.

Ces temps de formation ont permis d'aborder l'alimentation sous trois angles complémentaires : **la production, la transformation et la consommation**. Au-delà des connaissances et des compétences acquises, ces journées ont surtout favorisé **les échanges et la création de synergies entre les structures participantes.** Elles ont fait émerger des envies et des pistes de collaboration communes, avec l'objectif de développer de futurs projets autour de l'alimentation au bénéfice des publics accompagnés.

> ***Site internet*** / > ***Page Facebook***

AXE 2
ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA LOI EGALIM SUR L'APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS AGRICOLES DE QUALITÉ

Depuis 2022, la loi Egalim oblige, entre autre pour la restauration collective, au moins 50% de produits durables et de qualité dont 20% issus de l'agriculture biologique. Les résultats concernant les cantines scolaires gérées par les communautés de communes du pays de Langres sont disparates, d'autant que ces objectifs ne prennent pas en compte la notion de proximité. Il existe encore de belles possibilités d'évolutions sur notre territoire pour atteindre ces taux minimaux.

Au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques
Télédéclaration Ma Cantine – données 2025

Com. de communes	Taux Egalim (obj 50%)	Taux de Bio (obj 20%)
CCGL	Entre 42% et 59%	Supérieur à 24%
CCSF	Entre 19% et 53%	Entre 2% et 25%
CCAVM	Entre 31% et 77%	Entre 18% et 45%

Taux le plus bas et taux le plus élevé à l'échelle de l'ensemble des restaurations collectives gérées par les trois communautés de communes du Pays de Langres

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LE PROCHAIN NUMÉRO PAR MAIL ?
INSCRIVEZ-VOUS ICI

Publication : octobre 2026 / Responsable de la publication : Dominique THIEBAUD
Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Langres - 200 rue du Caporal Arty, 52200 LANGRES
03 25 84 10 00 - petr@pays-langres.fr - www.pays-langres.fr